

Compte rendu de la réunion des formateurs du 30 septembre 2025

12 personnes présentes

Franck, Robert se sont excusés pour leur absence

Ateliers

A l'atelier Bausset, il y a eu moins d'apprenants que d'habitude. Il en a été de même à l'atelier Nicot. Jean-Pierre précise que suite aux divers Forums, il a eu beaucoup de demandes, par téléphone, de renseignements sur le fonctionnement des ateliers.

Il a enregistré 8 nouveaux adhérents dont pour le moment 2 reviennent

Au total 40 cotisations ont déjà été payées.

Il indique que la stagiaire de Sciences Politiques pour qui a été signée une convention de service civique intervient à l'atelier du Moulin des Lapins. Donnant satisfaction, il espère qu'elle pourra rester jusqu'à la fin de l'année. Certains pensent qu'elle a seulement un contrat correspondant à un trimestre. Jean-Pierre va le vérifier.

S'agissant de la grève du 18 octobre avec les problèmes de transport, il est préférable d'annuler la séance au Moulin des Lapins. Les intéressés seront avertis par mail et l'information mise sur le site Ramage ?

Pour l'atelier Bausset, Jean -Pierre indique qu'il a repris contact avec les gestionnaires (Paroisse Saint - Lambert) pour signer une convention pour l'utilisation de la salle et en régulariser le loyer pour 2024 et 2025. Ce loyer de 50€ n'a pas été réactualisé depuis 10 ans et n'a pas été perçu pendant la période Covid. Aussi, il est proposé de le porter à 150€ par mois pouvant être financé par le budget largement excédentaire. Pour l'atelier Jean Nicot, il rappelle que la Box doit être changée et qu'il a pris contact avec Orange qui doit appliquer le tarif «pro» réservé aux Associations, soit 50€ par mois.

Il va essayer de voir si l'utilisation et le coût peuvent être mutualisés.

Il faut également prévoir l'installation de la fibre.

Pour les ateliers, il convient de continuer à rechercher des bénévoles.

Blandine terminant son travail à la Paroisse Saint Lambert a manifesté son souhait de revenir à Ramage dès que possible.

Informations diverses

- Charte de « bonne conduite »

Jean-Pierre indique qu'il a préparé un projet de charte pour énumérer les responsabilités des bénévoles notamment à l'égard des données personnelles des adhérents qu'ils sont amenés à connaître.

Il va l'envoyer et souhaite qu'elle puisse être signée par tous les bénévoles.

Une discussion s'engage sur sa nécessité.

En effet, ces points pourraient figurer dans le règlement intérieur de l'Association prévu par les statuts. Cependant celui-ci n'a jamais été rédigé.

Il faut donc réfléchir à la manière d'intégrer la charte.

- Direction de Ramage

Jean-Pierre informe les bénévoles de sa décision de ne pas poursuivre son mandat au-delà de son terme.

Il explique qu'avançant en âge, le travail induit par ses fonctions à Ramage notamment la gestion des ateliers, les relations avec les autorités administratives pour la location des salles, forums etc... commence à lui peser. Aussi, il souhaite prendre du recul. Il a exprimé le souhait à diverses reprises d'être remplacé par un gestionnaire plus jeune et motivé afin que l'Association puisse perdurer dans de bonnes conditions.

Dans le but d'alléger la gestion administrative, il a répertorié des applications dans HelloAsso, AssoConnect avec des logiciels facilitant la gestion des affiliés, mailings, comptabilité communications etc...

La deuxième paraît plus intéressante avec une tarification au nombre d'affiliés.

L'archivage des dossiers anciens est gratuit. L'engagement peut se faire pour 3 mois renouvelable.

Un essai gratuit peut leur être demandé.

Une discussion s'engage sur cette solution de simplification de la gestion.

Geneviève pose quelques questions relatives à la nature de ces entreprises, au transfert des fichiers eu égard à la loi informatique et libertés et au coût.

Il est répondu que le coût proposé par AssoConnect est de l'ordre de 40€ par mois.

S'agissant des fichiers, l'entreprise gère plus de 40 000 dossiers et les fichiers restent récupérables.

Il n'y donc pas de problèmes de transfert de données.

Après échanges, il est décidé de poursuivre l'étude des diverses solutions.

- Publicité de Ramage

Jean-Pierre évoque la question de la publicité auprès des Mairies et des publications.

Anny indique que la publicité est bien faite au sein de la Maison des associations du 16ème mais que la question des relations avec la Mairie du 16ème reste pendante, faute d'interlocuteur.

Elle demande depuis longtemps une parution dans le Guide des seniors du 16ème.

Jean- Pierre indique qu'après contact avec la Mairie, il a obtenu qu'une affiche de format A3 puisse être déposée dans la vitrine réservée aux Associations du 16ème.

Il va poursuivre ses efforts pour les publications sur Ramage.

Il souhaite dans l'affiche que la mention de recrutement par Ramage de bénévoles y figure.

Jean- Michel est chargé de préparer le projet.

Exposé sur l'installation des cartes dans un téléphone

Bruno fait un présentation diapo sur les possibilités d'intégrer les cartes personnelles dans un téléphone.
(Cf. en pièce jointe).

La prochaine réunion est fixée au 14 octobre 2025

Fin de la séance à 12H15